



**La planification stratégique
2010-2013
d'une nouvelle entité remplaçant
le Centre et le Comité
« Soutien à l'action
communautaire et bénévole »**

Octobre 2010

Table des matières

1. Introduction.....	1
2. La nouvelle entité.....	1
La mission	1
La vision.....	2
Les valeurs.....	3
3. Les cibles stratégiques 2010-2013.....	3
Volet 1 : Le développement de l'action communautaire et bénévole.....	4
Le soutien aux organismes.....	4
La gestion des programmes et activités propres à l'organisation	4
L'organisme, incubateur d'initiatives, de projets et d'outils novateurs.....	4
La participation au financement d'initiatives, de projets novateurs et d'équipements.....	5
Volet 2 : L'influence dans le secteur des aînés	5
La présence directe auprès des aînés et des organismes œuvrant auprès d'eux	5
Les représentations auprès des décideurs et la présence dans les milieux d'influence.....	5
4. Les conditions de réalisation	6
Une année de transition à gérer	6
5. Conclusion.....	7

1 Introduction

À l'automne 2009, les responsables du Centre Berthiaume-Du Tremblay ont commencé à réfléchir aux orientations à privilégier pour les prochaines années. Quel rôle devrait assumer le Centre dans le secteur des aînés au Québec à l'avenir? En parallèle, les responsables de la Fondation Berthiaume-Du Tremblay se donnaient de nouvelles orientations stratégiques pour les prochaines années. Des décisions importantes sont venues influencer et modifier le plan stratégique du Centre. Celui-ci évoluera vers une nouvelle entité avec une mission différente. Cette nouvelle entité aura à gérer des activités et programmes à la fois dans la continuité du passé mais avec des ajouts importants. Une nouvelle dénomination devra être trouvée.

Les responsables ont procédé à l'automne 2009 et au printemps 2010 à des consultations auprès des organismes et comités hébergés au Centre, auprès de partenaires impliqués dans les Rendez-vous annuels ainsi qu'auprès de sept interlocuteurs externes avant de rédiger ce plan triennal. L'équipe du Centre a été impliquée tout au long du processus. Un comité de pilotage a assuré le suivi du processus tout en effectuant les réflexions importantes devant conduire au contenu du futur plan. Le conseil d'administration du Centre a participé à la démarche et présente sa proposition au conseil de la Fondation.

Le document présente en premier lieu la nature de la nouvelle entité, sa mission, la vision de l'organisation et ses valeurs. Suit un chapitre présentant les orientations stratégiques de l'organisme. Enfin, une courte section présente les conditions à se donner pour assurer le succès de cette mutation du Centre vers une nouvelle organisation.

2 La nouvelle entité

La mission

*Contribuer au développement du milieu communautaire
dans le secteur des aînés au Québec.*

L'organisme actualise cette mission à l'intérieur de deux volets dans lesquels s'inscrivent ses actions :

- Le développement de l'action communautaire et bénévole;
- L'influence dans le secteur des aînés.

La vision

- L'organisme agit comme l'un des chefs de file au Québec dans le secteur des aînés en partenariat avec les autres acteurs de ce secteur;
- L'organisme favorise la contribution et la participation des aînés dans la communauté.

Plus spécifiquement

La participation au développement du secteur des aînés :

L'organisme :

- représente un lieu d'idées, de projets créatifs et d'innovations;
- développe son expertise au profit des organismes du secteur;
- offre des services-conseil à divers organismes communautaires;
- est un lieu dynamique où les organismes hébergés sont invités à collaborer à des projets communs;
- contribue entre autres à la formation d'acteurs dans le secteur des aînés;
- favorise des partenariats avec des acteurs des milieux communautaires, publics, privés, financiers, universitaires;
- finance diverses initiatives, projets novateurs ou des équipements, seul ou en collaboration avec d'autres bailleurs de fonds.

L'influence dans le secteur des aînés :

L'organisme :

- agit comme intermédiaire et trait d'union entre divers acteurs du secteur des aînés.
- s'intéresse aux enjeux entourant la situation des aînés du Québec dans toutes les sphères de la société et joue un rôle de vigie sur certaines questions;
- effectue au besoin des représentations auprès des décideurs et d'autres acteurs pour l'amélioration de la situation des aînés et communique ses prises de position s'il y a lieu;
- garde un contact direct avec des aînés par le biais d'activités qui leur sont destinées ou par celles des organismes hébergés.

Les valeurs

- Reconnaître et valoriser la contribution et la participation des aînés;
- Respecter les multiples visages du vieillissement;
- Promouvoir le développement continu de la personne;
- Promouvoir le partenariat dans les interventions de l'organisme et dans le développement de projets;
- Favoriser le transfert des connaissances et de l'expertise;
- Respecter l'autonomie et l'expertise des organismes et acteurs avec lesquels l'organisme œuvre.

3 Les cibles stratégiques 2010-2013

Le présent plan stratégique vise principalement le développement du leadership de l'organisme pour et avec les aînés. L'organisme veut assurer une présence active dans le secteur des aînés et souhaite influencer les politiques, programmes et actions de divers acteurs. Il participe au financement d'initiatives, de projets novateurs et d'équipements.

Les processus utilisés s'inspirent des principes propres à l'action communautaire. Entre autres, l'organisme entend pour l'ensemble des cibles stratégiques :

- Identifier des thèmes prioritaires sur lesquels il veut se pencher;
- Participer à des lieux et des instances de consultation;
- Former des tables de travail avec des aînés et des partenaires choisis (organismes communautaires, publics, privés, milieux financiers, universitaires, experts);
- Utiliser les nouvelles technologies de communication et d'information pour soutenir ses activités.

Le modèle d'action communautaire de l'organisme

Le modèle développé depuis des années par l'organisme comprend deux éléments principaux : le soutien aux organismes hébergés et une présence directe auprès d'aînés. Par ses services-conseil, l'organisme est en contact étroit avec les administrateurs et les permanents des organismes hébergés et est à même de suivre de près la mouvance du milieu communautaire dans le secteur des aînés. D'autre part, par ses activités offertes à des aînés du quartier et par la présence des aînés participant aux activités des organismes hébergés, l'organisme garde un contact avec diverses réalités vécues par les aînés.

Connaître les aînés, leur situation, leurs préoccupations, connaître les organismes du secteur des aînés : voilà la base de l'action de l'organisme.

La planification stratégique 2010-2013 de l'organisme se développe autour de cinq orientations stratégiques, à l'intérieur de deux volets.

Volet 1 : Le développement de l'action communautaire et bénévole

Orientations 1-A : Le soutien aux organismes

Objectif général : revoir et s'assurer d'un soutien-conseil approprié à des organismes.

Objectifs spécifiques :

- Offrir du soutien aux organismes hébergés (programmation, gestion des ressources humaines et financières, résolution de problèmes, évaluation);
- Offrir du soutien aux organismes en matière de gestion du changement et au niveau de la relève chez les administrateurs, bénévoles et les permanents d'organismes;
- Offrir à des organismes externes un soutien ponctuel au besoin, selon certains critères.

Orientations 1-B : La gestion des programmes et activités propres à l'organisation

Objectif général : assurer le développement des activités propres à l'organisation.

Objectifs spécifiques :

- Offrir des journées de ressourcement et de formation destinées aux bénévoles œuvrant auprès des aînés, en collaboration avec des partenaires, Les Rendez-vous annuels (les RVA).
- Mener les activités du concours littéraire, l'Aventure des mots;
- Soutenir les activités du Théâtre Fleury.

Orientations 2 : L'organisme, un incubateur d'initiatives, de projets et d'outils novateurs

Objectif général : initier et soutenir des actions pour développer et faire connaître les initiatives, projets novateurs en matière d'intervention auprès des aînés.

Objectifs spécifiques :

- Inventorier, sur les thèmes prioritaires déjà choisis, les initiatives, projets novateurs pouvant être développés ou mis en valeur;
- Soutenir le développement de nouveaux projets et outils pour le mieux-être des aînés et leur contribution à la communauté;
- Faire connaître les projets et outils les plus prometteurs.

Orientation 3 : La participation au financement d'initiatives, de projets novateurs et d'équipements

Objectif général : offrir un soutien financier ponctuel à des organismes communautaires du secteur des aînés.

Objectifs spécifiques :

- Définir un cadre de référence pour baliser les modalités et conditions de financement;
- Faire connaître le programme de financement et son cadre de référence;
- Inventorier les bailleurs de fonds intéressés par la situation des aînés et chercher à tisser des partenariats avec certains d'entre eux pour du financement conjoint de projets;
- Gérer le programme de financement;
- Se doter d'un cadre d'évaluation des projets et du programme et l'actualiser.

Volet 2 : L'influence dans le secteur des aînés

Orientation 4 : La présence directe auprès des aînés et des organismes œuvrant auprès d'eux

Objectif général : assurer une présence continue auprès d'aînés et d'organismes dans le secteur des aînés.

Objectifs spécifiques :

- Observer et analyser la situation des aînés en les côtoyant dans le cadre des activités dans l'organisme et à l'extérieur de celui-ci (entre autres dans le cadre des Rendez-vous annuels);
- Maintenir et développer les relations avec les partenaires du milieu communautaire et des associations dans le secteur des aînés;
- Décrire et faire connaître le modèle propre à l'organisme qui guide ses actions.

Orientation 5 : Les représentations auprès des décideurs et la présence dans les milieux d'influence

Objectif général : effectuer les représentations nécessaires pour influencer les politiques et actions auprès des aînés.

Objectifs spécifiques :

- Maintenir et développer des contacts avec les différents décideurs gouvernementaux et autres;
- Mener des consultations auprès d'acteurs concernés;
- Produire des avis, mémoires et autres formes de représentations;
- Diffuser et communiquer ces avis et mémoires;

- Participer à la mise en œuvre des recommandations, s'il y a lieu;
- Appuyer les initiatives et les revendications d'organismes partenaires en cohérence avec ses orientations.

4 Les conditions de réalisation

Une année de transition à gérer

Ce qui précède commande à l'organisme de gérer une période de transition. Des changements importants doivent être apportés à l'ensemble des activités de l'organisme et il est nécessaire d'adapter son fonctionnement sous divers angles.

- Revoir la nature et les activités rattachées aux services-conseil aux organismes;
- Revoir le rôle du comité de liaison avec les organismes hébergés et appliquer les décisions qui en découlent;
- Se doter d'un nouveau protocole d'entente avec les organismes hébergés;
- Accentuer les liens avec les partenaires, les milieux communautaires, publics, privés, financiers, les milieux universitaires ainsi que les personnes ressources dans le secteur des aînés;
- Réviser les activités offertes directement par l'organisme à des aînés et les faire connaître;
- Améliorer les mécanismes et outils d'évaluation de l'atteinte des objectifs de l'organisme et de ses activités;
- Modifier la dénomination de l'organisme;
- Doter l'organisme d'un plan de communication;
- Soutenir le personnel dans la période de transition pour s'assurer de maintenir le climat harmonieux au sein de l'organisation, dans le cadre d'une philosophie de gestion privilégiant la participation des employés, la souplesse dans l'organisation du travail, une synergie dans le travail d'équipe;
- Doter l'organisme des ressources financières et humaines nécessaires à la réalisation des objectifs poursuivis par la planification stratégique.

5 Conclusion

Ces orientations et cibles stratégiques conduiront à la mise en place d'un plan d'action opérationnel qui comprendra diverses actions qui toucheront les organismes hébergés, les autres acteurs du secteur des aînés et les différents partenaires. Des priorités seront choisies en fonction des besoins des aînés, de ceux des acteurs du secteur et en fonction des opportunités qui émergent.

Dans le contexte d'une société vieillissante, les défis sont nombreux. Avec cet exercice de planification stratégique, le nouvel organisme sera mieux outillé pour contribuer à les relever collectivement.